



**4211RF**

**DECLARATION "UE" de CONFORMITÉ**

La presente déclaration de conformité est délivrée sous la responsabilité exclusive du fabricant:  
JUBA PERSONAL PROTECTIVE EQUIPMENT S.L.

Objet de la déclaration, identification de l'EPI permettant la traçabilité:

EN 388:2016+A1:2018



**A B C D E**  
4 X 4 2 E

- A. Résistance à l'Abrasion
- B. Résistance à la Lame de Coupe
- C. Résistance à la Déchirure
- D. Résistance à la Perforation
- E. Résistance aux coupures
- F. Résistance aux chocs

EN 407:2020



**A B C D E F**  
X 1 X X X X

- A. Réaction au feu
- B. Résistance à la chaleur de contact
- C. Résistance à la chaleur convective
- D. Résistance à la chaleur radiante
- E. Résistance aux petites projections de métal en fusion
- F. Résistance à d'importantes projections de métal en fusion



Il est en conformité suite au règlement 2016/425 et l'application des normes: EN388:16+A1:18 et ENISO21420:20, comme EPI de Catégorie II, étant identique au Certificat UE de Type n° 20/3072/01/0161, délivré par l'organisme notifié 0161 -AITEX- Plaza Emilio Sala, 1- 03801 Alcoy, Alicante (Espagne).

Ces gants ont fait l'objet de tests de migration spécifiques, conformément aux stipulations du règlement UE n° 10/2011 de la Commission européenne du 14 janvier 2011, sur les matériaux et les objets en plastique à usage alimentaire, et aux modifications ultérieures du règlement UE n° 1282/2011, du règlement UE n° 1183/2012 et du règlement UE n° 202/2014 délivré par l'organisme notifié n° 0161 - AITEX , Plaza Emilio Sala, 1 - 03801 Alcoy, Alicante (Espagne).

L'EPI de catégorie II faisant l'objet de cette déclaration a été soumis à la procédure d'évaluation de conformité basé sur le contrôle interne de la production (module C - annexe VI).

Santo Domingo de la Calzada,  
09 de Febrero de 2021

Rebeca Moneo  
Gerente